Tetelet

Nom : ~~Tetelet~~

Prénoms : Claude Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 111 111

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 13 février 1887, à Laguillermie, canton du Mayet de Montagne, département de St. Allier, résidant à Laguillermie, canton du Mayet de Montagne, département de St. Allier, profession de cultivateur

fils de Jean et de Fournier Claudine, domiciliés à Laguillermie, canton du Mayet de Montagne, département de St. Allier

Marié le 5 mai 1906 à 9e Tetelet Marie, alors domicilié à Laguillermie (Allier)

SIGNALEMENT.

Cheveux châ, sourcils blonds, yeux bleus, front ordinaire, nez fort, bouche moyenne, menton rond visage ovale.

Taille : 1 m. 69 cent. Taille rectifiée : ... m. ... cent.

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1re partie de la liste en 19 06.

Classé dans la ... partie de la liste en 19 ...

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 19 de la liste

Incorporé à compter du 6 octobre 1908

arrivé au corps le 6 octobre 1908 N° Mle 9.134

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 4 septembre 1910

Certificat de bonne conduite « accordé »

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1er août 1914. Arrivé au corps le 4 août 1914. Décédé le 4 décembre 1914 à Nogré (Aisne) ainsi Mairie en date du 11 janv. 1915 n° 4877 A.M

Campagne contre l'allemagne du 4 août 1914 au 4 décembre 1914

Livret reçu

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. — 98e Régt d'infanterie		9.134
Disponibilité et réserve de l'armée active. — Régiment d'Inf.e de Roanne	~~3149~~	~~2385~~
Armée territoriale et sa réserve. — Décédé		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	1re dans l'	98e Régiment d'infanterie	du 20 Août	au 11 Sept. 1912
	2e dans l'		du	au
	Supplémentaire dans l'		du	au
Armée territoriale.	1re dans l'		du	au
	Supplémentaire dans l'		du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du			au
	Du			au

ÉPOQUE
À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Guerre. — Registre matricule. — 85-89-1907. [8591]